

SOL EMULSION

Protection des sols industriels intérieurs.

■ MISE EN ŒUVRE

- Avant application s'assurer de l'élimination de toute trace de produit de cure puis procéder à la neutralisation du sol.
- Bien homogénéiser le produit avant emploi.
- Sur sol parfaitement sec (non condensant) et propre, appliquer en deux couches minces et régulières à 3h (+20°C) d'intervalle au mouilleur ou manchon applicateur ou, pour les surfaces plus importantes, par vaporisation.
- Respecter impérativement le temps de séchage du béton : 21 jours.
- Vérifier que le pH au sol soit compris entre 7 et 8 et procéder si nécessaire à sa neutralisation à l'aide de SOL NEUTRE.



■ PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Eviter les projections oculaires.
Ne pas diluer avec un autre produit.



■ STOCKAGE

Peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine dans un local tempéré et aéré.

■ CONSOMMATION

1 litre en deux couches environ pour 10 m².

■ DONNÉES TECHNIQUES

Aspect : liquide laiteux blanc

pH : 8 - 9

Densité : 1,01 - 1,03

■ EMBALLAGE 20 L

■ TRANSPORT

Exempté du classement
et de l'étiquetage Transport.

■ LÉGISLATION

- Sécurité selon FDS : Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 04 32 44 40 33 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Avis important : fondées sur nos essais en laboratoire, sur des études techniques approfondies et sur notre expérience des chantiers, les indications et les recommandations contenues dans cette fiche technique ne possèdent cependant pas de caractère absolu. L'utilisation de ce produit par l'applicateur devra être précédée d'essais destinés à vérifier nos recommandations et à s'assurer que notre produit convient à l'emploi envisagé. Toute erreur d'appréciation ne saurait entraîner notre responsabilité.

Uniquement pour usage professionnel



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).